

CONDITIONS GENERALES DE VENTE - EN BOUTIQUE

Produits « boutique » et Produits en dépôt vente

Article 1 - Désignation du vendeur

L'Office de Tourisme Communautaire « Destination Royan Atlantique », constitué sous forme d'Établissement Public Industriel et Commercial, 46 avenue du Docteur Joliot-Curie – 17200 ROYAN, enregistré sous le numéro SIRET : 824 868 608 000 38, immatriculé au registre des opérateurs de voyages et séjours ATOUR France sous le numéro : IMO17170005.

Assurance Responsabilité Civile professionnelle : AXA FRANCE IARD SA - 313, Terrasses de l'Arche – 92 727 NANTERRE CEDEX.

Garantie financière : APST – 15, avenue Carnot – 75017 PARIS,
Représenté par son Directeur, Monsieur Elie DE FOUCAULD,

Article 2 – Objet

Les présentes conditions générales de vente pour tous les achats effectués au sein des boutiques de L'Office de Tourisme Communautaire « Destination Royan atlantique », hors vente à distance, régissent les droits et obligations de :

- l'acheteur ci-après dénommé « le Client » ou « Vous »,
- et du vendeur ci-après dénommé « Les Boutiques de l'OTC » ou « Nous »,

Le client déclare accepter sans réserve les présentes conditions générales de vente.

Article 3 – Achat dans les boutiques de l'OTC

- Nos produits peuvent être emportés dès lors que le règlement a été effectué, dans son intégralité, auprès d'un conseiller en séjour dûment habilité à encaisser ;
- Nos prix s'entendent TTC (TVA au taux de droit commun en vigueur et éco- participation(s) applicable(s) le cas échéant incluses), hors assurance ;
- Les produits sont proposés dans la limite des stocks disponibles ;
- Les prix applicables sont ceux affichés en boutique et confirmés lors de l'achat ;
- Tout changement de prix postérieur à l'achat est sans effet sur celui-ci ;
- **Aucun échange ou remboursement ne sera effectué ;**
- Les Clients ont la possibilité de payer leur achat avec l'un des moyens de paiement suivants :
 - o Espèces (dans la limite de 300 € - plafond réglementaire),
 - o Carte bancaire (carte bleue, carte Visa, Eurocard, Mastercard, American Express),
 - o Chèque bancaire (avec présentation de justificatifs d'identité pour tout achat d'un montant supérieur à 30 €).

Si vous êtes une entreprise ou une collectivité, vous pouvez bénéficier de conditions particulières pour l'achat de vos produits en vous adressant au service Boutique de l'OTC (Tel. : 06.07.44.90.29 – Mail : a.dupa@royanatlantique.fr).

Article 4 – Produits défectueux

Toute anomalie constatée (emballage ouvert ou déchiré, produit détérioré ou manquant, etc....) doit être immédiatement signalée sur place en boutique au moment de l'achat pour qu'il soit remplacé par un produit conforme à la vente.

Toute réclamation postérieure au retrait des marchandises doit être effectuée auprès de la boutique de l'OTC où l'achat a été effectué ou auprès du service Boutique de l'OTC (Tel. : 06.07.44.90.29 – Mail : a.dupa@royanatlantique.fr).

Article 5 – Propriété intellectuelle

Toutes les marchandises, dessins, photographies remis aux clients demeurent la propriété exclusive de L'Office de Tourisme Communautaire « Destination Royan Atlantique », seul titulaire des droits de propriété intellectuelle sur ces produits doivent lui être rendus à sa demande.

Les Clients s'engagent à ne faire aucun usage de ces produits, susceptible de porter atteinte aux droits de propriété industrielle ou intellectuelle du fournisseur et s'engagent à ne les divulguer à aucun tiers.

Article 6 – Assurances

Le Client s'engage à détenir une assurance responsabilité civile pour couvrir les dommages qu'il pourrait causer au sein des Boutiques de l'OTC.

Aucune assurance n'est proposée ni comprise dans le prix des produits vendus dans les Boutiques de l'OTC.

Article 7 – Responsabilité de l'Office de Tourisme Communautaire « Destination Royan Atlantique »

L'Office de Tourisme Communautaire « Destination Royan Atlantique » :

- est responsable des prestations contractées dans le cadre des présentes conditions générales de vente,
- peut toutefois s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que le dommage est imputable soit au Client, soit à un tiers, soit à un cas de force majeure.

Article 8 – Règlement des litiges

Article 8.1. Loi applicable

Les présentes conditions générales sont soumises à l'application du droit français (excepté pour les consommateurs étrangers), à l'exclusion des dispositions de la convention de Vienne. Il en est ainsi pour les règles de fond comme pour les règles de forme.

En cas de litige ou de réclamation, le Client est invité à s'adresser en priorité au service Boutique de l'OTC (Tel. : 06.07.44.90.29 – Mail : a.dupa@royanatlantique.fr) pour obtenir une solution amiable.

Article 8.2. Médiation

Le Client peut recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes, ou à tout mode alternatif de règlement des différends (conciliation, par exemple) en cas de contestation. Le Client peut ainsi saisir le Médiateur Tourisme et Voyage (MTV) - BP 80303 - 75823 PARIS CEDEX 17 ou sur son site internet : <http://www.mtv.travel/?page=saisine-du-mediateur>

Article 8.3. Juridiction compétente

Tous les litiges auxquels les opérations d'achat et de vente conclues en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant :

- leur validité,
- leur interprétation,
- leur exécution,
- leur résiliation,
- leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolues à l'amiable entre les Boutiques de l'OTC et le Client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Article 8.4. Non renonciation

Le fait pour l'une des parties de ne pas se prévaloir d'un manquement par l'autre partie à l'une quelconque des obligations visées dans les présentes conditions générales ne saurait être interprété pour l'avenir comme une renonciation à l'obligation en cause.